

## CONFIDENTIEL

**RAPPORT DE SITUATION - 19 AOUT 1991**

CONFERENCE DE SITUATION 3003 Berne, le 19 août 1991  
Le Secrétaire

Protocole de la séance extraordinaire de la Conférence de situation du 19 août 1991, 1700h

**Les implications de l'éviction du Président soviétique  
M.Gorbatchev**

---

**1. Appréciation de la situation**

Ce 19.8.91 un coup d'Etat a renversé le Président GORBATCHEV. Un comité de 8 représentants du mouvement conservateur est en place et semble avoir pour l'instant les moyens de contrôler les structures du pays. Les nouveaux dirigeants contrôlent les organes d'information et ont rapidement annoncé leur distanciation de la politique du Président Gorbatchev. L'état d'urgence a été proclamé pour une période de 6 mois. L'ancien président serait assigné à demeure dans sa maison de vacances.

A Moscou, des chars ont pris position autour du Parlement, alors que des milliers de personnes étaient descendues dans la rue, à l'appel de Boris Eltsine. Des formations spéciales ont été engagées pour la prise de contrôle de secteurs clefs (moyens d'information).

Le Président de la république de Russie a demandé le retour de M. Gorbatchev et a appelé à la grève pour le 20.8.91. Boris Eltsine semble être la seule personne qui fasse encore obstacle aux auteurs du putsch. Dans les républiques baltes, la crainte règne et le Président LANDSBERGIS a fait appel à l'aide internationale.

Les causes de ce putsch semblent fondées sur des facteurs exclusivement internes à l'URSS, soit la crainte de l'éclatement du pays, avec la signature d'un nouveau traité de l'Union, qui aurait dû avoir lieu le 20.8.91 et aurait eu pour conséquence une redistribution des pouvoirs entre l'Union et les républiques - laissant non résolu le problème des républiques sécessionnistes.

Au niveau international, les auteurs du coup d'Etat ont créé la surprise, malgré les persistantes déclarations hostiles au Président Gorbatchev, formulées depuis assez longtemps déjà. La plupart des gouvernants occidentaux ont exprimé leurs craintes et ont demandé le respect de la Charte de Paris et des documents connexes.

Les milieux économiques ont brusquement réagi. La chute des activités boursières et l'augmentation des prix de l'énergie et du dollar le montrent. A l'instar de ce qui s'est produit lors de la crise du Golfe, des facteurs psychologiques expliquent en partie ces tendances.

CONFIDENTIEL

- 2 -

Cette appréciation de la situation prend aussi en compte le rôle possible de la désinformation, dont les Soviétiques sont les maîtres de longue date et qui doit nous inspirer une grande prudence.

## 2. Développements possibles

3 scénarios de base ont été évoqués au cours de la Conférence: un succès des putschistes, un échec, et une issue ambiguë.

### 2.1. Si le coup d'Etat réussit

Ce scénario suppose que les nouveaux dirigeants usent de la force, au moins pour mettre fin aux appels à la résistance de MM. Eltsine et Landsbergis. D'autre part, il est probable que les putschistes chercheront à améliorer à très court terme les conditions matérielles de vie de la population afin de se gagner des sympathies, du moins dans les centres urbains.

Les conséquences intérieures de ce scénario sont multiples: coup d'arrêt aux réformes politiques et économiques (glasnost et perestroïka), interventions musclées contre tous ceux qui ne respectent pas l'état d'urgence, repli sur soi de l'URSS.

A moyen terme, la gestion du pays par les conservateurs ne peut selon toute vraisemblance pas conduire à une amélioration de la situation économique. Dans cette perspective, le risque d'une explosion à moyen terme serait à considérer sérieusement.

Les conséquences internationales de ce scénario sont considérables, même si M. Ienaïev a affirmé vouloir respecter les engagements internationaux de l'Union soviétique.

Si les nouveaux dirigeants sont à ce point unis et déterminés qu'ils n'hésitent pas à utiliser la force, par exemple en déclenchant une vague d'arrestations ou en réprimant des manifestations, cela provoquera probablement une vague de protestations internationales, voire:

- la prise de sanctions (gel de toute aide économique et de tout crédit, durcissement au sein de COCOM,) mise en cause des décisions du G7, etc...)
- un coup d'arrêt aux négociations en cours (FCE1a, NMDCS, Charte européenne de l'énergie, traité bilatéral avec la Pologne...)
- le risque que certains accords signés ne soient pas ratifiés (FCE, START)
- la mise en question de tout l'édifice de sécurité européenne bâti autour de le CSCE.

CONFIDENTIEL

- 3 -

- la mise en question éventuelle des processus de paix dans les autres régions du monde, notamment au Moyen-Orient.

## 2.2. Si le coup d'Etat échoue

Les prochaines 24 à 48 heures seront déterminantes dans la lutte entre les putschistes et le président de Russie B. Eltsine qui, seul, paraît en mesure de s'opposer au fait accompli en s'appuyant sur l'opinion publique. L'issue des mouvements de grève annoncés sera révélatrice à cet égard. Disposant de tous les instruments de contrainte de l'Etat (KGB, troupes du ministère de l'intérieur, armée), les putschistes sont toutefois bien armés pour consolider leur pouvoir, pour autant qu'ils en aient la volonté et que leurs troupes soient loyales.

Un échec du coup d'Etat signifierait la mort politique des conservateurs et serait très favorable à Boris Eltsine.

## 2.3. Si la situation demeure instable

Dans cette hypothèse, le danger que la situation dégénère en guerre civile ne peut pas être exclu. Dans ce cas, les questions du contrôle de l'arsenal nucléaire et de la sécurité des installations nucléaires (centrales) deviendraient cruciales. Pour ce qui est de la première, il apparaît que, l'arsenal nucléaire étant contrôlé par le KGB, l'éventualité qu'elles échappent à tout contrôle est faible. Pour ce qui est des centrales nucléaires, les risques semblent plus grands.

## 3. Auswirkungen auf die Schweiz

- Falls der Putsch gelingt, dürfte die Schweiz nur indirekt von allfälligen Flüchtlingswellen betroffen sein, wenn sowjetische Flüchtlinge aus Finnland oder Polen in die Schweiz gelangen sollten. Es ist damit zu rechnen, dass vermehrt Soldaten der in Deutschland und Polen stationierten Sowjettruppen desertieren und versuchen werden, auch in die Schweiz zu gelangen.

Sowjetische Diplomaten und Funktionäre könnten um Asyl nachsuchen.

Sollten die serbischen Kommunisten im Windschatten des Putsches eine härtere Gangart anschlagen, müsste mit grösseren Flüchtlingszahlen aus Jugoslawien gerechnet werden.

- Eine Verknappung von Erdöl steht nicht bevor. Ein Preisanstieg aus psychologischen Gründen ist jedoch bereits erfolgt.

## CONFIDENTIEL

- 4 -

- Die innere Sicherheit ist vorderhand nicht gefährdet. In den nächsten Tagen sind jedoch Demonstrationen vor sowjetischen Vertretungen wahrscheinlich und in diesem Zusammenhang sowjetische Einrichtungen gefährdet.
- Das EDA hat zahlreiche Anrufe betreffend Schweizertouristen in der Sowjetunion zu gewärtigen. Eine Verhaltensempfehlung schiene wünschenswert.
- Es besteht die Gefahr, dass durch den Putsch in der Sowjetunion andere Problemregionen wie Jugoslawien vernachlässigt werden.
- Es erscheint wünschenswert das die Information - auch um der bereits feststellbaren Desinformation durch die Sowjets entgegenzuwirken - von einer einzigen Stelle koordiniert wird (zum Beispiel Informationsdienst des EDA).
- Falls die westliche Staatengemeinschaft Sanktionen gegen die Sowjetunion beschliessen sollte, wird die Schweiz vor die Entscheidung gestellt, sich daran zu beteiligen oder sich dagegen auszusprechen. Eine Entscheidung wird sich in jedem Fall auf die Neutralitätsdebatte auswirken.
- Die Ereignisse in der Sowjetunion dürften auch die Verhandlungen innerhalb der EG (Gemeinsame Aussen- und Sicherheitspolitik, Wirtschafts- und Währungsunion), sowie zwischen der EG und der EFTA beeinflussen.

Prochaine séance

Séance ordinaire restreinte: mardi, le 3 septembre 1991,  
1030h, Palais fédéral Est, salle 245.

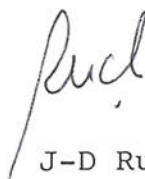
Séance extraordinaire: selon les besoins

Le Président



H. Dahinden

Le Secrétaire



J-D Ruch

Distribution

Aux membres du Conseil fédéral  
Au Chancelier de la Confédération et aux autres personnes autorisées.